Avril 2022

Numéro 1

L'ACTU DES ÉLUS

Toute l'actualité des communes et des intercommunalités de Loire-Atlantique !

Deux nouveaux maires en Loire-Atlantique

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris les décès de nos collègues, Hervé NEAU, maire de Rezé, et Yan COURIO, maire de Prinquiau. L'AMF 44 salue leur mémoire et leur engagement de Maires au service de leurs communes.
A leurs successions, ont été élus **Agnès BOURGEAIS**, première femme Maire de Rezé et **Jean-Pierre BLANC**, Maire de Prinquiau.
Nous leur adressons nos sentiments les plus compatissants ainsi que nos vœux de réussite dans l'exercice de leur mandat.

La création d'une cellule d'écoute et de partage pour les maires et adjoints

Suite au décès dramatique d'Hervé NEAU, l'AMF 44 a créé une cellule d'écoute et de partage, par et pour les Maires du département. L'objectif est d'apporter à un maire ou un adjoint en difficulté un soutien psychologique dans les moments difficiles, pour se décharger, discuter, s'informer, s'orienter et être accompagné.
Trois Maires sont à leur disposition pour être une oreille attentive : **Norbert SAMAMA** (Maire du Pouliguen et référent de l'Observatoire des agressions contre les élus), **Claude AUFORT** (Maire de TRIGNAC) et **Marie-Cécile GESSANT** (Maire de SAUTRON). Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de l'AMF 44 au 02 40 35 22 88.

L'édito du Président

Maurice Perrion

Maire de Ligné et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

Mesdames, Messieurs les Maires, les Présidents d'intercommunalités et élus locaux,
Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous adresser la **nouvelle revue des maires et des élus locaux de Loire-Atlantique**, afin de vous relayer l'actualité communale et intercommunale toujours en mouvement.

"L'ACTU DES ÉLUS" me permettra de **diffuser toutes les informations utiles aux Maires**, **Présidents d'Intercommunalités** et élus locaux, ainsi que de **valoriser les initiatives et innovations locales**.

J'en profite pour **saluer la réélection d'Emmanuel MACRON à la Présidence de la République** et lui souhaite de réussir son mandat pour faire réussir la France. Plus que jamais, l'AMF 44 restera **vigilante à ce que la voix des Maires et des élus locaux soit entendue**, continuera de **défendre les libertés locales** et militera pour **un nouveau souffle à la décentralisation**.

L'équipe de notre association d'élus se tient bien évidemment à votre disposition, via nos services juridique et formation.

Bonne Lecture.

l'AMF 44 à votre service

LES MAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE MOBILISÉS POUR L'UKRAINE.

COLLECTE DE DONS MATERIELS. **Face à la guerre qui frappe l'Ukraine, l'Association des Maires de Loire-Atlantique et la Protection Civile 44 font le bilan de l'opération de solidarité, lancée le 3 mars dernier, pour collecter des dons matériels, en soutien à l'Ukraine.** Cette action conjointe est la déclinaison départementale du partenariat national entre l'AMF et la Protection Civile. Ce partenariat a permis d'offrir aux Communes un soutien logistique de collecte et d'acheminement des dons vers l'Ukraine. Cinq centres mutualisés ont été créés pour recueillir les dons collectés dans les Communes, grâce à la mise à disposition de locaux par les Maires d'Ancenis-Saint-Géréon, de Chateaubriant, de La Baule, de Blain et de la Présidente de Nantes Métropole.

Le président de l'AMF 44 Maurice Perrion et le président de la Protection Civile 44 Jean-Pierre Giraudet, accompagnés de bénévoles, devant des dons collectés.

Au total, **75 Communes de Loire-Atlantique** se sont engagées dans cette action et ont collecté **plus de 80 tonnes de dons, représentant plus de 400 palettes, soit un total 12 semi-remorques**. Les bénévoles de la Protection Civile 44 ont été mobilisés durant plus de 2 800 heures.

Cliquez ici pour lire les articles de Ouest France et de Presse Océan

DES DONS FINANCIERS PAR LES COLLECTIVITES. **De nombreuses Communes et Intercommunalités de Loire-Atlantique ont fait des dons financiers en faveur de la population ukrainienne.**

L'Appel aux dons continue, notamment via le partenariat de l'AMF avec la protection civile. Les habitants peuvent aussi y contribuer.

Il est ainsi possible de faire un don financier, soit en ligne via le *site de la Protection Civile*, soit par chèque, à l'ordre de « Protection civile » à l'adresse suivante : Protection civile SOS Ukraine Tour Essor au 14, rue Scandicci, 93500 Pantin

ACCUEIL DES RESSORTISSANTS UKRAINIENS. Pour répondre aux engagements de la France et à l'élan de solidarité des Communes, Maurice PERRION, président de l'AMF 44 et Didier MARTIN, Préfet de Loire-Atlantique ont organisé le 25 mars dernier **un webinaire pour informer les Maires sur les démarches administratives à destination des réfugiés** et **répertorier les propositions de logements communaux d'urgence ou des solutions d'hébergements collectifs**. A cette occasion, différentes solutions ont été identifiées et les Communes peuvent toujours proposer des hébergements via www.demarches-simplifiees.fr. Au 27 avril 2022, ce sont 1 300 ukrainiens accueillis en Loire-Atlantique.

Jean-Michel DUCLOS, Maire de Rougé - La solidarité des habitants de la Commune pour rénover des logements communaux.

L'équipe municipale a lancé le 19 mars dernier un appel au bénévolat pour rafraichir quatre logements du Clos Pâtis, dans le bourg, mis à disposition par la commune pour accueillir des familles ukrainiennes ayant quitté leur pays. L'opération a mobilisé une vingtaine de bénévoles et permet d'accueillir 4 familles.
Lire les articles de *Ouest France* et de l'*Eclaireur*

Roch CHERAUD, Maire de Saint-Viaud - Un travail d'intégration important et nécessaire des réfugiés ukrainiens en partenariat avec les associations locales.

La Commune de Saint-Viaud travaille en partenariat étroit avec l'association Sud Estuaire Accueil Solidaire (SEAS) et d'autres associations locales sur l' intégration des familles ukrainiennes dans la vie communale et pour leur apporter les besoins et les services nécessaires à leur bon accueil. Monsieur le Préfet était en visite sur la commune pour saluer ce travail partenarial le 26 avril dernier.
Lire l'article de Ouest France.

Carole GRELAUD, Maire de Couëron La Commune met à disposition un logement et facilite l'accueil par les habitants.

Pour rendre possible l'accueil de réfugiés, la ville de Couëron a recensé les citoyens souhaitant ouvrir leurs portes. En complément de cet accueil, la municipalité met aussi à disposition un logement communal. Lire l'article de Ouest France

Livret d'accueil Français / Ukrainien

Afin d'accompagner au mieux les réfugiés ukrainiens arrivés en France, l'**AMF nationale a mis en ligne un livret d'accueil français / ukrainien** traduisant les principaux besoins de la vie courante, créé par la Mairie du 15ème arrondissement de Paris. *Cliquez ICI pour accéder au Livret d'accueil*

Johanna ROLLAND, Maire de Nantes - L'ouverture d'un lieu d'accueil pour les familles ukrainiennes.

La Ville de Nantes a ouvert depuis le 24 mars un lieu d'accueil, d'aide et d'informations en journée pour les réfugiés à la Manufacture des tabacs. Sur place, les ukrainiens bénéficient d'explications concernant l'ouverture de leurs droits et des informations pratiques. Différents espaces sont accessibles : un espace de collation, un espace repas, un espace enfants et un espace repos.
Lire l'article de *Ouest France* sur cet accueil

Jean-Claude PELLETEUR, Maire de Pornichet - La mise à disposition de deux logements communaux et l'appel à l'hébergement citoyen.

En complément d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € en soutien à l'Ukraine, la Ville de Pornichet met à disposition deux logements communaux pour l'accueil de réfugiés ukrainiens : l'un tout récemment livré au titre de logement d'urgence, et un second qui avait accueilli, par le passé, une famille Syrienne.
Enfin, la Ville a lancé un appel à l'hébergement citoyen en invitant les habitants qui souhaiteraient accueillir des réfugiés chez eux à se manifester via le portail en ligne : parrainage.refugies.info.
Lire l'article de *Ouest France*

Tiphaine ARBRUN, Maire de La Chevallerais - L'accueil d'une famille Ukrainienne et une intégration par le monde associatif.

La Commune de La Chevallerais a aussi mis à disposition un logement communal afin de recevoir dignement une famille Ukrainienne. Les habitants se sont mobilisés par solidarité en offrant des produits d'hygiène, des meubles, des plantes...
Lire *l'article du site de la mairie*

Election du Président de la République

Dans un communiqué de presse, **Maurice PERRION a félicité Emmanuel MACRON pour sa réélection à la Présidence de la République.** Il lui souhaite de réussir son deuxième mandat et l'**appelle à renoncer aux 10 milliards de nouvelles économies prévues** dans son programme sur le budget des collectivités locales. L'État doit **entendre la voix des Maires en leur redonnant du pouvoir d'agir et une autonomie financière**, pour lutter contre la fracture territoriale et relever les enjeux d'avenir.

Cliquez ici pour retrouver l'*article de Ouest France*

Assemblée Générale AMF 44

A VOS AGENDAS. Le 1er juillet 2022, nous tiendrons notre Assemblée Générale.
Le Maire de Pornic, Jean-Michel BRARD, nous accueillera dans la salle communale du Clion-Sur-Mer.
Le Président National de l'AMF, **David LISNARD**, a confirmé sa présence à notre Assemblée Générale.

David LISNARD, nouveau Président de l'AMF nationale et Maire de Cannes

Passeport et carte d'identité
L'AMF 44 alerte l'Etat.

A l'occasion du dernier comité de travail avec le Secretaire Général de la Préfecture du 22 mars dernier, l'**AMF 44 a alerté les services de l'Etat sur l'explosion des délais pour créer ou renouveler les cartes d'identité et passeports**. En effet, il faut jusqu'à 5/6 mois pour obtenir un rendez-vous. A cela s'ajoute un délai de deux à huit semaines jusqu'à la délivrance de ces documents. Soit un total de sept à huit mois au maximum.
L'AMF 44 a demandé à l'Etat d'ouvrir davantage de dispositifs de recueil et de stations biométriques ainsi qu'une meilleure répartition sur le territoire.

Retrouvez ici l'article sur le sujet sur *France Bleu Loire Ocean*

Stratégie Ruralité : un sondage en ligne.

L'AMF 44 est membre de l'équipe "projet" pour l'élaboration de la future Stratégie Départementale pour la Ruralité portée par l'Etat et pilotée par Monsieur le Sous-Préfet, Pierre CHAULEUR.
Dans ce cadre, **l'AMF 44 invite toutes les Communes Rurales de Loire-Atlantique à répondre au questionnaire** formalisé par l'Etat, afin d'identifier le plus précisément possible les besoins et attentes.

Vous pouvez répondre au SONDAGE en cliquant ***ICI***.

Renouvellement de la FRAMEL

Depuis le 14 avril dernier, **Maurice PERRION succède à Anne-Marie COULON à la Présidence de la Fédération Régionale des Association de Maires et des Elus Ligériens.**
Conformément aux statuts, la présidence change chaque année entre les 5 AMF départementales des Pays de la Loire.
La FRAMEL permet de représenter ainsi les 1 235 Communes des Pays de la Loire et d'être force de proposition auprès des institutions régionales.

Maurice Perrion et Anne-Marie Coulon le 14 avril 2022

Cliquez ici pour en savoir plus

Label "Territoire Bio Engagé"

Deux communes de Loire-Atlantique, Vertou et Plessé, viennent d'obtenir le label "Territoire Bio Engagé", rejoignant ainsi Cordemais et Saint-Sebastien-sur-Loire, déjà labellisées.
Ce label valorise l'engagement des Communes en faveur du développement de l'agriculture biologique et soutenant les producteurs locaux.

Pour plus d'informations sur ce label, consultez le site *www.territoirebioengage.fr*

Du nouveau dans le Plan de relance

Concernant l'actualité du plan de relance, les Communes de Loire-Atlantique peuvent candidater aux appels à projets suivants :

- **3ème AAP "Fonds friches"** jusqu'au 30 avril prochain : *toutes les infos ici*.
- **AAP "des mobiliers spécialement conçus pour l'inclusion numérique"**, lancé par l'ANCT en 2021 et prolongé en 2022 : *toutes les infos ici*.
- **AMI en faveur d'égalité entre les femmes et les hommes dans les territoires ruraux** (date de clôture 6 mai) : *toutes les infos ici*.

Petites annonces

La Commune de SAUTRON vend un véhicule de Police Municipale.

La Commune de Sautron vend un véhicule sérigraphié et équipé "Police Municipale".
Veuillez retrouver toutes les informations utiles ICI .
Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter directement contacter **Monsieur Christian ROUX** des services de la Commune : **02.51.77.86.92.**

Stratégie nationale de gestion des déchets en plastique à usage unique

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 vise à réduire l'utilisation du plastique jetable et à favoriser la substitution du plastique par d'autres matériaux ou le développement d'emballages réutilisables ou recyclables et recyclés.
Elle a fixé l'objectif de Zéro emballage plastique sur le marché d'ici 2040.
Le décret 549 du 14 avril acte l'adoption de la stratégie nationale pour la réduction, la réutilisation, le réemploi et le recyclage des emballages en plastique à usage unique, consultable sur le site du ministère de la transition écologique.

Décret n° 2022-549 du 14 avril 2022 relatif à la stratégie nationale pour la réduction, la réutilisation, le réemploi et le recyclage des emballages en plastique à usage unique

FPT : le minimum de traitement relevé à compter du 1er mai 2022

Le décret 586 du 20 avril 2022 augmente à compter du 1er mai 2022 le minimum de traitement fixé par la grille régissant la rémunération de la fonction publique.
Il fixe le minimum de traitement, aujourd'hui correspondant à l'indice majoré 343 (soit indice brut 371), à l'indice majoré 352 correspondant à l'indice brut 382, soit 1 649,48 € bruts mensuels.

Décret 2022-586 du 20 avril 2022

Spectacles vivants : l'aide temporaire aux petites communes est prolongée

Le décret 1178 du 13 septembre 2021 avait mis en place, dans le cadre de la crise sanitaire, une aide temporaire pour les collectivités territoriales de moins de 3 500 habitants, organisatrices de spectacles vivants occasionnels et qui emploient à cet effet des artistes ou des techniciens.
Elle avait pour objet de contribuer au paiement de tout ou partie des cotisations et contributions patronales et salariales dues au guichet unique pour le spectacle occasionnel (GUSO).
Le décret du 8 avril 2022 prolonge cette aide temporaire pour les contrats de travail exécutés par ces intermittents du spectacle employés par les communes de moins de 3 500 habitants entre le 1er janvier 2022 et le 31 juillet 2022, et enregistrés par elles auprès du GUSO au plus tard le 15 août 2022. Le montant de l'aide reste inchangée.

Décret 2022-509 du 8 avril 2022

Suppression du RAA au 1er juillet 2022

L'ordonnance en date du 7 octobre 2021 **supprime l'obligation de publier les actes réglementaires au recueil des actes administratifs à compter du 1er juillet 2022**. Ces actes seront désormais publiés sous forme électronique. Toutefois, la mention de la publication au recueil des actes administratifs n'a pas fait l'objet de suppression dans de nombreux textes. Le Gouvernement a donc précisé que les collectivités territoriales et leurs groupements ne seront pas tenus, à partir du 1er juillet 2022, de publier au recueil des actes administratifs les actes pour lesquels des dispositions réglementaires spécifiques prévoiraient encore une telle publication.

Réponse n°25401 du 7 avril 2022 (JO Sénat)

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme dans les petites communes

La loi Élan, qui oblige les communes à disposer d'une téléprocédure pour recevoir et instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme de manière dématérialisée, ne concerne que les communes de plus de 3 500 habitants, soit 3 142 communes.
Les autres communes doivent uniquement être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée afin de permettre aux usagers d'exercer leur droit de saisine par voie électronique (SVE) prévue à l'article L. 112-8 du code des relations entre le public et l'administration (CRPA).
Les communes de moins de 3 500 habitants ne sont nullement tenues d'instruire ou de notifier leurs décisions de manière électronique. **Pour les petites communes, cette obligation peut se traduire, simplement, par la mise à disposition des usagers d'une adresse électronique (article R. 112-9-2 CRPA).**

Réponse n°43493 du 29 mars 2022 (JOAN)

Intercommunalités et Communes - Analyse et décryptage de la Loi 3DS.

L'AMF a publié une *analyse et un décryptage de la Loi 3DS*.
Ce long texte - 271 articles - contient un grand nombre de mesures qui intéressent principalement les communes et leurs EPCI dans de nombreux champs de l'action publique locale. Plusieurs dispositions de la loi doivent désormais faire l'objet de décrets pour en préciser les modalités d'application.
À partir de l'analyse de ce texte particulièrement dense et technique, la présente analyse expose un aperçu assez complet des dispositions intéressant les communes et leur intercommunalité, regroupées selon dix thématiques ainsi que des mesures diverses.

Formation des élus, l'AMF 44 à vos côtés.

"La formation des élus est un enjeu technique, d'action locale mais aussi démocratique.
Elle est une des conditions de l'égalité d'accès de chaque citoyen à l'exercice d'un mandat local."

Nelly SORIN - Maire de Vieillevigne
Membre du Conseil d'administration de l'AMF 44, en charge de la formation des élus.

Formation. L'association des maires de Loire-Atlantique propose de nombreuses formations à destination des élus du département. Vous ne savez pas comment gérer vos droits à la formation ? Les équipes de l'AMF 44 s'occupent de tout !

- Pour **faciliter vos démarches**, des "référents formation" seront prochainement mis en place dans chaque commune. Ce dispositif nous permettra de vous **accompagner dans la formalisation de votre dossier** !
- Les modules de formation sont variés, vous pouvez ainsi **monter en compétences** dans différents domaines.
- Votre formation peut être **100% financée** via le **budget formation de votre collectivité** ou le **DIFE** (droit individuel à la formation des élus) grâce à **votre compte élu.**
- Pour l'instruction de votre dossier DIFE, il faut prévoir **11 jours de délais**.
- **Votre "Compte Élu" est abondé chaque année,** au mois de mars, pour un montant de 400€. Le plafond de votre compte est de 700€.

Nos offres de formation

- Participation citoyenne
- Prise de parole en public
- Préparation du budget
- Les fondamentaux de la Commande publique
- La Loi Climat et Résilience - impact sur l'urbanisme
- Restauration scolaire
- Les occupations illégales du domaine communal
- Reprise des sépultures
- Les fondamentaux de l'urbanisme
- Optimiser la relation élus/fonctionnaires
- Le traitement des immeubles
- Renouvellement urbain et revalorisation des bourgs
- Gestion de la dette
- Gestion des conflits et médiation
- Relation commune/école
- Gestion de crise
- Communication, réseaux sociaux
- Etc.

Notre équipe, à votre service

Laurent GUYOT
Secrétaire Général
laurent.guyot@maires44.fr

Magalie POIRIER
Juriste
service.juridique@maires44.fr

Marie-Isabelle CAILLON
Assistante de direction
secretariat@maires44.fr

L'Actus des élus - n°1
Avril 2022 - **Co-directeurs de la publication** : Maurice PERRION, Président, et Rodolphe AMAILLAND, vice-président en charge de la Communication.
Rédaction/Conception: Laurent GUYOT, Magalie POIRIER, Marie-Isabelle CAILLON et Romann KERMANAC'H.
© **Crédits photo** : AMF 44, Ville de Rezé, Commune de la Chevallerais, Ville de Pornichet, Ville de Nantes, Commune de Rougé, Commune de Prinquiau, Commune de Sautron, , Commune de Vieillevigne, Ville de Coueron et le courrier du Pays de Retz.